DEPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUEVERT

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260605-2026_036-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 juin 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 17 ; de votants = 26

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURÉ, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation :29/05/2026
Date de publication : 08/06/2026

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Eric YGER, Françoise LÉOST-TRÉMEL, Jean-Michel WILMET, Mélanie DEQUÉ, Antoine DEGUEN, Alain BLOT, Nadège GOUY, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Sandrine BESSON, Magaly BOZEC, Séverine FROSTIN, Maryam ABOU-MERHI, Sophie RIBAULT, Gérard TARDIF, Nathan RENOUVEL

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Nathalie BONNOUVRIER (pouvoir à Maryam ABOU-MERHI), Bénédicte RUISSEAU (pouvoir à Séverine FROSTIN), Claire PEYROTTES (pouvoir à Mélanie DEQUÉ), Clément ROUSSEAUX (pouvoir à Sophie RIBAULT), Jérôme PICARD (pouvoir à Philippe LANDURÉ), Jérémy FRANCOIS (pouvoir à Éric YGER), Thomas DUBOIS (pouvoir à Nadège GOUY), Béatrice ROBINARD (pouvoir à Gérard TARDIF), Dimitri GÉA donne (pouvoir à Nathan RENOUVEL), Maëva MARCHIX.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Michel WILMET

≪ ≫

AFFAIRE 2026.036 : ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS

Le décret du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs fixe au dimanche 27 septembre 2026 l'élection des sénateurs et convoque les conseils municipaux le vendredi 5 juin 2026 pour procéder à la désignation de leurs délégués et suppléants qui constitueront le collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs.
En septembre 2026 sera organisé le renouvellement de la série 2, soit 178 sénateurs, à laquelle appartient le Département des Côtes d'Armor. Les trois sénateurs costarmoricains seront élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle.
Il est rappelé que, tous les trois ans, les sénateurs sont renouvelés par "série" pour six ans, par un collège de grands électeurs composés essentiellement de conseillers municipaux.

15 délégués sont à désigner dans les conseils de 27 et 29 membres. Des suppléants sont élus dans toutes les communes et seront appelés à remplacer les délégués en cas de refus, de décès, de perte de droits civiques et politiques, d'empêchement ou de cessation des fonctions de conseiller municipal. Pour Quévert, le nombre de suppléants à désigner est de 5.

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste, paritaire, suivant le système de la représentation proportionnelle.

Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du Maire. Les premiers élus étant délégués et les suivants suppléants.

M. Jean-Michel WILMET est désigné secrétaire de séance.
Mme et MM. Philippe LANDURÉ, Alain BLOT, Joseph BRAULT, Nathan RENOUVEL et Sophie RIBAULT constituent le bureau électoral.

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code électoral,
VU la constitution du bureau électoral,
CONSIDERANT la nécessité de procéder publiquement à la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,
CONSIDERANT que trois listes ont été présentées,
CONSIDERANT le bon déroulement du scrutin secret,

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260605-2026_036-DE

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de bulletins contenus dans l'urne : 26
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 26

La liste « Quévert ensemble » a obtenu 22 voix.
La liste « Quévert en mouvement » a obtenu 4 voix

La liste « Quévert ensemble » obtient donc le nombre de 13 délégués titulaires et 5 délégués suppléants
La liste « Quévert en mouvement » obtient le nombre de 2 délégués titulaires et 0 délégué suppléant.

Compte tenu des résultats, le Conseil municipal,
ELIT les délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales suivants :

Délégués titulaires :

1. Philippe LANDURÉ
2. Françoise LÉOST-TRÉMEL
3. Eric YGER
4. Mélanie DEQUÉ
5. Jean-Michel WILMET
6. Nathalie BONNOUVRIER
7. Antoine DEGUEN
8. Nadège GOUY
9. Alain BLOT
10. Maryam ABOU-MERHI
11. Yannick LUCAS
12. Bénédicte RUISSEAU
13. Joseph BRAULT
14. Gérard TARDIF
15 Béatrice ROBINARD

Délégués suppléants :

1. Séverine FROSTIN
2. Clément ROUSSEAUX
3. Magaly BOZEC
4. Jérémy FRANCOIS
5. Sandrine BESSON

PRECISE que les délégués et suppléants absents mais élus ont été informés.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ

MAIRIE DE QUEVERT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Côtes d'Armor)